

COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CARRIÈRE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CARRIÈRE TENUE LE 31 MAI 2022 À 16 H 30, DANS LA SALLE DES COMITÉS ET COMMISSIONS

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Lucie Bisson, conseillère municipale
Mme Mélanie Brisson, directrice générale adjointe
Mme Amélie Poirier, conseillère municipale
M. Sébastien Girard, citoyen
M. Mario Lemay, maire
M. Mario Lessard, citoyen
M. Louis Masson, citoyen
M. Steven Murray, citoyen
M. Jean-Sébastien Voghel, représentant de l'école du
Grand-Chêne

ÉTAIENT ABSENTS : M. Jean-Pierre Bernier, citoyen
M. Gaétan Lavigueur, citoyen

INVITÉS : M. Arnaud Sanglier, directeur d'agence C.R.S.M.M. (Carrières
Rive-Sud, Montréal Métropolitain) et directeur d'agence I.M
(Industries Mobiles), Construction DJL inc.
Mme Julie Hébert, directrice, Environnement, Construction DJL
M. Jocelyn Dulude, contremaître, Construction DJL
Mme Jade Ouellette, Conseillère QPE, Construction DJL inc.

1. MOT DE BIENVENUE

M. Mario Lemay accueille les participants et les remercie de leur présence. Il invite chacun à se présenter dans le cadre d'un tour de table.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Présentation de M. Arnaud Sanglier, ig – Résumé des différents travaux qui ont été réalisés à la carrière en 2021;
4. Bilan des plaintes;
5. Autres sujets :
 - 5.1 Rapport mensuel pour l'école du Grand-Chêne
6. Date de la prochaine réunion;
7. Levée de la réunion.

3. PRÉSENTATION DE M. ARNAUD SANGLIER

M. Sanglier cite les nombreuses améliorations qui ont été apportées par la carrière depuis la dernière rencontre du comité : l'entrée a été refaite et pavée, une station de lavage des pneus a été installée, le camion à eau est plaqué et mobilisé au besoin, le nouveau concasseur a été recouvert et des mesures ont été ajoutées pour réduire la poussière.

M. Sanglier mentionne que la suite de l'étude de bruit sera effectuée cet automne pour chiffrer et démontrer l'efficacité de ces améliorations pour réduire les nuisances sonores vécues par les citoyens. Il est convenu que les résultats de la phase 2 de l'étude soient présentés par la firme aux membres du comité vers le début du mois de novembre.

M. Sanglier mentionne que le camion dépose la pierre dans le concasseur recouvert et que c'était ce qui était le plus bruyant avant que cet équipement ne soit recouvert. Tout le reste de la chaîne se fait par convoyeur.

La sensibilisation se poursuit pour éviter les bruits de claquement de porte. Les camions ont recours au cri du lynx lorsqu'ils reculent afin que le son soit moins agressant.

M. Sanglier poursuit en donnant des indications sur les paliers d'exploitation. Le palier 6 sera terminé en 2022. La production est semblable aux autres années. Le dépôt de terre se poursuit pour aménager l'écran anti-bruit. Une fois qu'ils ne sont plus exploités, les paliers sont revégétalisés. Divers tests sont menés à cet effet pour assurer une croissance optimale de la végétation. Des arbres ont poussé jusqu'à maintenant.

Il est mentionné que bien qu'ils soient impressionnants, les dynamitages ne représentent pas un risque pour les fondations des maisons. Des dommages aux structures de béton s'observent avec une vibration de 100 mm/secondes alors que celles émises par les dynamitages de la carrière ne dépassent pas 5 mm/secondes. Chaque dynamitage sans exception fait l'objet d'une procédure de préparation et de suivi des sautages.

La Carrière assure un suivi serré des plaintes des citoyens. La qualité des suivis effectués est d'ailleurs soulignée par l'administration de la Ville.

Une journée portes ouvertes de la Carrière a lieu chaque année. Il est convenu que les membres du comité puissent visiter les installations de la Carrière au mois de septembre.

Pour les vacances estivales, la Carrière devrait fermer la production pendant une semaine et réduire ses activités pendant les deux dernières semaines de juillet et les deux premières du mois d'août, principalement pour des raisons liées à la main-d'œuvre.

Les membres du comité remercient M. Sanglier et son équipe pour les améliorations apportées ainsi que pour les généreuses explications fournies.

Après le départ de M. Sanglier et de son équipe, les membres du comité poursuivent les discussions. Ils mentionnent que les odeurs ne sont plus un enjeu aujourd'hui et que les améliorations apportées concernant le bruit devraient réduire les plaintes de façon significative. Ils soulignent que l'enjeu se situe maintenant dans la force des dynamitages ainsi que par la poussière émise par ceux-ci.

L'un des citoyens membres du comité, expert dans le domaine, entretient des craintes quant à la pérennité et l'efficacité de la station de lavage des pneus ainsi qu'à l'entretien des buses qui arrosent les équipements pour limiter la poussière et suggère de demander des précisions quant à la fréquence (Hz) des sautages, notamment.

COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CARRIÈRE COMPTE RENDU DU 31 MAI 2022

Il est aussi demandé de vérifier avec M. Sanglier si des efforts additionnels peuvent être faits avec le camion à l'eau pour limiter la poussière produite par les dynamitages. Il est donc convenu que Mme Brisson transmette des questions additionnelles à M. Sanglier.

4. BILAN DES PLAINTES

Jusqu'à présent, cinq plaintes ont été reçues depuis le début de la saison. Le nombre de plaintes diminue annuellement. Le bilan a été déposé.

5. AUTRES SUJETS

5.1. Rapport mensuel pour l'école du Grand-Chêne

M. Voghel a demandé à M. Sanglier que la Carrière dépose une reddition de comptes mensuelle de ses opérations à la direction de l'école du Grand-Chêne.

6. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

Il est convenu d'organiser une visite de la Carrière en septembre et la présentation de la phase 2 de l'étude de bruit au début novembre. Des dates seront proposées aux membres du comité pour valider les disponibilités.

7. LEVÉE DE LA RÉUNION

La directrice générale adjointe,

Mélanie Brisson

MB/bl
2022-06-06